

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 JUILLET 2014**

L'an deux mil quatorze, le 28 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Cliousclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cliousclat, sous la présidence de M. Bertrand DELALLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 juillet 2014

PRESENTS: M. Bertrand DELALLE, Maire, Mme Isabelle PICCHI, Mme Jessica LABANNE, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Quentin MONTEUX, Adjoints ; M. Rémi VINUESA, M. Christian PERRIER, Mme Lore HUSSON, M. Gilbert CHAREYRON, M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Gérald BRUN, Mme Corinne BOREL, M. Lionel GRANJON.

Absents : Rémy VINUESA, M. Julien POUX.

Secrétaire de Séance : Mme Jessica LABANNE

Début de séance : 20h35

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 30 juin 2014

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 30/06/2014.

2. Achat de terrain M. D'ARCIMOLES

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite aux démarches effectuées par la commune pour l'achat du terrain cadastré ZA 166 d'une surface de 4 193 m² et d'une parcelle cadastrée ZA 167 d'une surface de 1 400 m² située frange sud-ouest.

M. D'ARCIMOLES accepte l'offre proposée par la commune de 3 € le m², soit un total de 16 779€.

Ces parcelles se trouvent à proximité du cimetière. Les négociations avaient déjà démarrées avec l'ancienne équipe.

Le but serait d'en faire un terrain de jeu pour les enfants.

Un portail sur le chemin communal en gêne l'accès, des discussions ont été engagées avec la propriétaire du portail.

Des modifications sur les comptes devront être apportées en septembre.

Approuvé à l'unanimité. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

3. Reconduction convention de partenariat avec la CRIIRAD

Le CRIIRAD est un Laboratoire créé par Michèle Rivasi en 1989 au moment de la catastrophe de Tchernobyl. Un rapport parait chaque année. Une copie peut être adressée aux conseillers qui le souhaitent.

Une reconduction de la convention est demandée.

Le montant est de 120€ pour 2014.

Approuvé à l'unanimité. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

4. Demande de subvention ADAPEI

IME des colombes à Montéléger, 60€ sont demandés

Les subventions seront étudiées dans leur totalité lors du conseil de septembre.

Décision repoussée à fin septembre

5. Convention relative aux travaux de viabilité hivernale

Entre le département et la commune concernant le déneigement de la voie communale de la Vernat entre Cliousclat et Grâne en prolongement de la D554. Nécessité de contractualiser avec le département.

Le département assurerait le déneigement de cette route, en contrepartie, la commune assurera le déneigement du village.

Pas de participation financière de l'une ou l'autre des parties. Convention reconductible tacitement.

Approuvé à l'unanimité. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

6. Convention CAUE, Poterie

Suite à entretien du Maire et du 1er adjoint avec le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, à signer entre la commune et le CAUE, permettra à ce dernier d'aider la municipalité à :

- Monter un cahier des charges pour consulter en vue de retenir un maître d'œuvre,
- Choisir le maître d'œuvre à l'issue de la consultation,
- Trouver des solutions pour minimiser les coûts de restauration et conserver le caractère des murs de la poterie,
- Déterminer les phases du projet entre réalisation des travaux de réhabilitation des murs et mise en route des activités économiques.

La municipalité reste en attente de la convention.

Vote repoussé au prochain conseil

7. Demande de subvention : amendes de police 2014

8.000 € d'amendes de police sont à répartir annuellement sur le canton, traditionnellement de la façon suivante :

1 année Livron et Loriol se partagent ce montant

L'année suivante les 4 autres communes du canton

Cette année, Livron et Loriol n'ont pas demandé, il est possible de faire à nouveau une demande.

Discussion concernant les aménagements possibles en termes de sécurité routière.

Evocation de la route de Loriol à la Combe Bacha et du carrefour avec la D57.

Approuvé à l'unanimité. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

8. Questions diverses

VIII.1 - Banc près de l'église

Madame PICCHI informe le conseil qu'un banc a été renversé près de l'église. Elle propose de le replacer dans l'autre sens pour le placer vers une vue plus agréable.

VIII.2 - Sens unique

Sens unique : Problème sur un panneau Cliausclat de la deuxième entrée.

VIII.3 - Ambroisie

Ambroisie : appeler Michel Grimaud pour passer couper les côtés des routes côté Paradis.

VIII.4 - Echo de Gier

Echo de Gier : petits soucis de distribution, réfléchir à une meilleure répartition des secteurs et réfléchir à une façon d'impliquer des ados sur la distribution de l'Echo de Gier avec contrepartie.

VIII.5 - Points propres

Containers de la Combe Bacha : réflexion sur un autre endroit

Containers sous l'Alandier : enterrer les poubelles après avoir raclé la partie brûlée de la poterie.

Un point global va être mis en œuvre avec la CCVD concernant l'ensemble des points propres.

VIII.6 - 24 h des boules

Fête pleinement réussie. Remerciements aux bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

VIII.7 -Toilettes sur la place

L'idée d'une réflexion pour créer des toilettes sur la place fait l'unanimité.

VIII.8 - Dates des Conseils Municipaux

Demande de changement des dates des conseils municipaux du lundi 20h30 au mardi 20h (le dernier du mois en principe, à confirmer en fonction du calendrier des conseils communautaires).

VIII.9 - Petit festival

Faire le point avec eux, Isabelle les appelle pour savoir de combien de personnes ils ont besoin.

VIII.10 - Commémoration de la libération de la Drôme

Le 5 ou 7 septembre ? Initialement prévu le 6, la date a d'abord été déplacée au 5 et il semble que cela soit de nouveau déplacé au 7. Pas de nouvelles de la Préfecture à ce jour. A vérifier.

VIII.11 - Congés et absences du personnel municipal

- Dominique VEY : arrêt maladie de jusqu'au 15 août
- Mathieu PERRIER : congés du 26 juillet au jusqu'au 10 août
- Maud BLEYER BASHIR : congés du 2 au 24 août.

Alain DELLEVAUX, qui a pris ses congés en juillet, viendra sur les horaires d'ouverture de la mairie pour éviter une fermeture.

Clôture de séance à 22h

Prochain Conseil envisagé le mardi 23 ou le 30 septembre.